

Nom commercial: Xylitolum

Numéro de la matière: 068477

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.02.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Xylitolum

N° d'article 06847700

Numéro d'enregistrement

Numéro d'enregistrement 01-2119985700-33

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 87-99-0

EINECS-Nr. 201-788-0

IUPAC Name pentane-1,2,3,4,5-pentol

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Poids moléculaire

Valeur 152.15 g/mol

Autres ingrédients

Xylitol

No. CAS 87-99-0

Nom commercial: Xylitolum

Numéro de la matière: 068477

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.02.24

No. EINECS 201-788-0
Numéro d'enregistrement 01-2119985700-33
Concentration >= 95 %
Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Dans le cas de pertes de connaissance ou engourdissement maintenir la personne contaminée par le produit en position latérale de sécurité. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas de spécifique antidote connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Nom commercial: Xylitolum

Numéro de la matière: 068477

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.02.24

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter d'inhaler les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer soigneusement à l'eau les surfaces contaminés.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les poussières. Eviter contamination de la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur < 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conservé hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conservé les récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé. Conservé uniquement dans le récipient d'origine.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	11	Des matières solides combustibles
Classe de stockage (Suisse)	NG	Autres substances dangereuses solides sans classification/étiquetage dangereux

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Filtre à particules P2

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.11 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes de protection; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Nom commercial: Xylitolum

Numéro de la matière: 068477

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.02.24

Protection du corps

Vêtement de protection; Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques *****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière** substance solide**Couleur** blanc**Odeur** inodore**Point de fusion**

Valeur 92 à 96 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 215 à 217 °C

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Valeur > 250 °C

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

valeur pH

Valeur 5.0 à 7.0

Pression de vapeur

Valeur 0.329 Pa

Densité et/ou densité relativeValeur 1.515 g/cm³

Remarque Relative Density according specification

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Valeur 642 g/l

température 25 °C

Autres données

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité *****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

Nom commercial: Xylitolum

Numéro de la matière: 068477

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.02.24

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Xylitol**

Espèces	rat	
DL50	> 4000	mg/kg
Source	Données de la littérature	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Xylitol**

Remarque: Aucun données connues.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Xylitol**

Remarque: Aucun données connues.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Xylitol**

Espèces	lapin
évaluation	Non irritant
Source	Données de la littérature

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Xylitol**

Espèces	lapin
évaluation	légèrement irritant
Source	Données de la littérature

Sensibilisation (Composants)**Xylitol**

Remarque: Aucun données connues.

Mutagénicité (Composants)**Xylitol**

Remarque: Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

évaluation: Aucun effets négatifs

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Xylitol**

Remarque: Aucun données connues.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques ***

Nom commercial: Xylitolum

Numéro de la matière: 068477

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.02.24

12.1. Toxicité**Toxicité pour les poissons (Composants)****Xylitol**

Espèces	Pimephales promelas	
CL 50	52000	mg/l
Durée d'exposition	48 h	
Source	Données de la littérature	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Xylitol**

Espèces	Ceriodaphnia dubia	
CL 50	48500	mg/l
Durée d'exposition	48 h	
Source	Données de la littérature	

Toxicité pour les algues (Composants)**Xylitol**

Espèces	Algues	
CE50	75547	mg/l
Durée d'exposition	96 h	

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

évaluation Bonne dégradabilité

Biodégradabilité (Composants)**Xylitol**

Remarque Non applicable

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB *****

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Xylitolum

Numéro de la matière: 068477

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.02.2024

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.02.24

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.